



Echos de  
Rouvrien

N° 12 — Janvier 1995



1994 : une nouvelle salle de sports pour les écoles et les associations.



## L'ÉDITORIAL DU MAIRE

L'équipe municipale est heureuse de présenter à chacun d'entre vous ses meilleurs vœux pour l'année 1995.

Qu'elle vous apporte la satisfaction de vos aspirations morales et matérielles.

L'année 1994 est terminée : elle a vu la réalisation de la plupart des projets que le conseil municipal avait programmés ou soutenus.

- La Communauté de Communes de la région de Plabennec s'est officiellement constituée. Sa mise en place se fait lentement. Elle reprend l'ère géographique de l'ancien SIVOM. La Communauté portera son effort sur le développement économique de notre secteur, ceci en relation étroite avec le bassin d'emploi de la région brestoïse. Il va falloir créer un type nouveau de relations entre les communes.

- La salle de sports des écoles est achevée. Les enfants des deux écoles ont maintenant à leur disposition l'équipement qui leur manquait pour la pratique du sport. Souhaitons qu'elle favorise un développement équilibré de tous, tant intellectuel que physique.

À proximité de cette salle, un boulodrome permet à nos anciens de pratiquer le jeu de boules à l'abri des intempéries.

- Le jardin du Prat, prévu pour les familles et les enfants, deviendra au fil des ans de plus en plus agréable.

- La lagune : son fonctionnement est maintenant maîtrisé et dans 2 à 3 ans, la majeure partie de la zone urbaine pourra être raccordée si tel est le souhait des personnes concernées.

1994, c'est aussi le cinquantenaire de la Libération de la France, et aussi de Plouvien. Une délégation américaine d'une vingtaine de vétérans a fait un pèlerinage à Plouvien. Ce fut une journée pleine d'émotion et de souvenirs, surtout pour ceux qui gardent des séquelles physiques ou affectives de cette période douloureuse.

L'année 1995 est pleine d'espoir et de promesses. Chacun souhaitera qu'elle soit l'année de la paix. Paix à l'extérieur, dans notre pays, dans notre commune.

Plouvien est une commune où il fait bon vivre : qu'elle reste ouverte et accueillante pour les nouveaux arrivants.

1995 sera aussi l'année des élections présidentielles et municipales. Il est légitime que les diverses sensibilités puissent s'exprimer. On peut espérer qu'un code de bonne conduite soit établi et respecté par tous les candidats.

À tous, que l'année 1995 soit une année heureuse.

Jean-Louis Le Guen,  
Maire de Plouvien

### SOMMAIRE

|              |   |
|--------------|---|
| P. 3-4-5-6-7 | 1994 : une année à Plouvien.            |
| P. 8-9       | Une eau de qualité.                     |
| P. 10        | La salle de sports des écoles.          |
| P. 11        | Impôts locaux et redevance.             |
| P. 12        | Tribune libre aux associations          |
| P. 14        | Tribune libre à l'opposition municipale |
| P. 15        | Plouvien au fil de l'histoire.          |

# 1994 UNE ANNÉE À PLOUVIEN

La création de la Communauté de Communes, l'ouverture de la salle de sports des écoles, le cinquantenaire de la Libération de Plouvien, l'inauguration du sentier littoral... l'année 1994 a été riche en événements plus ou moins importants. Ils sont relatés ici pour notre souvenir.

## Lundi 10 janvier : l'école Saint-Jaoua à la neige

C'est à Ancizan, près de Saint-Lary dans les Pyrénées, que 45 élèves de CM de l'école de Saint-Jaoua se rendent pour 10 jours en classe de neige.

Programme chargé de souvenirs avec, outre le ski, la visite de Lourdes, des grottes de Médoues, d'une fromagerie, d'une centrale électrique.

## Jeudi 13 janvier : naissance de la Communauté de Communes

Symboliquement, c'est à Loc-Brévalaire, la plus petite commune du canton, que la Communauté de Communes de la région de Plabennec naît en présence de Monsieur Frémont, préfet du Finistère. C'est, en effet, une forme de coopération qui doit se concilier avec le maintien des communes, y compris des plus petites.

Deuxième Communauté du Nord-Finistère, cette nouvelle institution a choisi de démarrer prudemment : pas de bouleversement des compétences mais un transfert de celles exercées précédemment par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) : collecte et traitement des déchets, travaux de voirie, entretien du réseau d'eau. S'y ajoutent la protection de l'environnement et du cadre de vie, la volonté de réfléchir à un développement économique harmonieux et une politique du logement équilibrée.

Pour les 16 260 habitants de la Communauté, pas de changement immédiat mais l'apparition d'une nouvelle colonne sur les feuilles d'impôts locaux, sans augmentation globale (voir page 11).

Louis Coz est élu Président de la Communauté de Communes. Sur 31 délégués, Plouvien y est représenté par cinq élus locaux : Jean-Louis Le Guen, par ailleurs Vice-président, Christian Calvez, Hervé Le Roux, Yves L'Hostis et Jo Le Gall.

## Mercredi 19 janvier : Monseigneur Guillon à Plouvien

À l'occasion d'une visite pastorale dans le canton, Monseigneur Clément Guillon rencontre les responsables du Mouvement d'Action Catholique du secteur de Plabennec à la salle polyvalente de Plouvien.

Près de 100 personnes ont ainsi l'occasion d'échanger avec l'évêque en charge du diocèse de Quimper et du Léon sur la manière de vivre l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui.



Monseigneur GUILLON au milieu d'une assistance attentive.

## Samedi 22 janvier : la crèche parentale en fête

Heureuse initiative que celle de la crèche parentale "Au Clair de la Lune". Elle invite les familles utilisatrices ou intéressées par la crèche à une après-midi récréative animée par Gaston le Clown. Un spectacle apprécié des petits et des grands.

Trois mois plus tard, de nouveau à l'initiative de "Au Clair de la Lune", une exposition est organisée en mairie de Plouvien sur le Développement du Jeune Enfant.

## Lundi 24 janvier : assainissement, troisième tranche

La rue de la Libération, la rue Brizeux et la place de la Gare bénéficient de la troisième tranche de travaux de tout-à-l'égout réalisés par la STPL de Plabennec. 120 nouvelles habitations peuvent ainsi se raccorder au réseau.



Les travaux d'assainissement rue de la Libération.

Avec ce chantier, se concrétise l'engagement de l'équipe municipale de réaliser en six ans ces importants travaux sur tout le centre-bourg : 400 habitations sont aujourd'hui raccordables ou raccordées.

Mieux, grâce à une recherche opiniâtre de partenaires financiers (le département du Finistère, la région Bretagne, l'Agence de Bassin), le coût à la charge de la commune reste limité, permettant un tarif d'assainissement parmi les plus faibles du secteur.

### **Dimanche 6 février : Familles rurales : 140 familles**

Le Président départemental, Jean-Claude Talarmain, participe à l'assemblée générale annuelle de "Familles rurales", association à laquelle adhèrent 140 familles de Plouvien. Après le transfert à la commune du transport scolaire, les activités de couture, ludothèque, informatique, centre de loisirs et piscine sont assurées par "Familles rurales" dont le Président départemental salue le dynamisme.

Avant cette assemblée générale, un sondage auprès des familles avait permis d'apprécier comment sont perçues les "Familles rurales" et ce que la population en attend.

### **Samedi 19 février : première théâtrale**

La Compagnie des Comédiens des Abers présente à la salle polyvalente, en avant-première, son spectacle burlesque "Les Fourberies d'un Chinois".

Cette pièce de théâtre traduit la volonté d'apporter une animation culturelle dans notre commune. Malheureusement, le public n'a pas répondu en masse au rendez-vous.

Une initiative semblable sera prise en juin par le Styvell qui invite la troupe "Charivari" à une soirée café-théâtre.

### **Samedi 5 mars : pêche à la truite au jardin du Prat**

Une chance exceptionnelle pour les jeunes plouviennois de moins de 13 ans, amoureux de la pêche. À l'initiative de la Société de Pêche, de jeunes truites ont été lâchées dans les deux étangs du jardin du Prat.

Dès l'ouverture de la saison, plusieurs enfants ont répondu au rendez-vous et effectué quelques belles prises.

Progressivement, le jardin du Prat devient un lieu de promenade de plus en plus fréquenté. L'agrément de cet espace a encore été accru en 1994 par la restauration du lavoir et de la fontaine par les employés communaux.

### **Judi 7 avril : visite de la rade pour les enfants de l'école publique**

C'est à bord d'un bateau spécialement affrété que les enfants des classes maternelles de l'école publique visitent la rade de Brest dans le cadre d'une étude sur les moyens de transport.

Cette familiarisation progressive les conduira également à prendre le bus, puis le train.

### **Samedi 16 avril : la SILL dans la Transat**

Parmi les voiliers représentés dans la Course Transatlantique Lorient-Saint-Barth. (Antilles) : "SILL Plein Fruit" et "SILL La Potagère".

Roland Jourdain et Jean Le Cam, skippers de "SILL Plein Fruit" vont conduire leur bateau à la victoire.

### **Mardi 19 avril : de nouveaux sacristains**

Après 12 années au service de la paroisse, Francis Tréguer se retire pour un repos bien mérité. Innovation proposée par M. Francis Yvinec, Recteur, il est remplacé par trois sacristains : Jean Bescond, Goulven Guianvarc'h et Stanislas Morvan, qui assureront dorénavant cette fonction à tour de rôle.



De gauche à droite : G. Guianvarc'h, F. Tréguer, J. Bescond, S. Morvan et Monsieur le Recteur.

### **Judi 21 avril : nouvelle salle de sports : les enfants d'abord**

C'est un choix symbolique qu'a fait l'équipe municipale en conviant en priorité les enfants des deux écoles à un spectacle à l'occasion de la prochaine ouverture de la nouvelle salle de sports. C'est, en effet, à eux qu'est d'abord destiné ce nouveau bâtiment. "Gabilolo Pâtissier", tel est le titre de la pièce de théâtre qui enchante les jeunes et les enseignants.

Trois jours plus tard, les adultes répondent en masse à la matinée "Portes Ouvertes", agrémentée d'un café ou d'un apéritif proposé par la municipalité.

### **Vendredi 22 avril : ouverture du "Styvell"**

La fermeture du "Kanak" il y a quelques mois avait attristé de nombreux Plouviennois, qui voyaient ainsi disparaître un des établissements les plus connus de la commune.

Mais la fermeture n'était que provisoire : après des travaux de restauration, Christelle Séac'h rouvre le bar-salle de jeux-restauration rapide.

Bonne chance à Christelle.

### **Samedi 30 avril : Anna-Vari Arzur distinguée**

Le prix Hervé Le Menn est attribué chaque année à une personne qui s'est distinguée par son action en faveur des différentes composantes du patrimoine breton.



La remise du prix H. Le Menn à Anna-Vari Arzur

À 73 ans, Anna-Vari Arzur se voit délivrer ce prix par un jury qui souligne son rôle exceptionnel dans la promotion de la culture bretonne.

De très nombreux amis et des personnalités locales assistent à la cérémonie de remise de ce prix qui, souligne Jean-Louis Le Guen, "honore toute la commune". Un fest-noz organisé par Strollad Plouvien clôture cette journée.

### **Dimanche 15 mai : le sentier littoral inauguré**

Dans le cadre de la loi "Littoral", les communes doivent rendre accessible une bande de terrain le long du littoral. Plouvien avait décidé de relever ce défi.



Les ouvriers de l'entreprise "Paysages d'Iroise" au travail sur le sentier littoral.

Le 7 novembre 1993, à l'initiative de notre commune et de celle de Tréglonou, du département et de la Fédération des Randonneurs Pédestres, 300 bénévoles avaient réalisé une exemplaire opération de débroussaillage (voir Échos de Plouvien n° 11, p. 10).

Après ce premier travail, place aux professionnels : délimitation du sentier, travaux de nivellement et fabrication de marches sont réalisés par l'entreprise "Paysages d'Iroise" pour la partie plouviennoise du sentier.

L'inauguration se fait en toute simplicité par une marche de 8 km entre Taricc et Le Carpont, en Tréglonou.

### **Dimanche 15 mai : accession reportée pour l'ASP**

Inutile de se lamenter : Plouvien est logiquement battu par l'Étoile Saint-Laurent lors de l'ultime match du championnat de Promotion, dont le vainqueur devait accéder à la Division Régionale d'Honneur.

Pourtant, quelle belle saison ont fait vivre à leurs supporters les joueurs plouviennois, sous la conduite de Pierre Stervinou, avant d'être battus sur le fil.

La saison 94-95 sera-t-elle la bonne ? À Plouvien, tout le monde l'espère...

### **Mardi 28 juin : le Club du troisième âge en deuil**

Présidente du Club du 3<sup>e</sup> âge depuis 1987, Albertine Cavalec nous quitte après avoir marqué cette association par son dynamisme et sa gentillesse.

Elle est remplacée par Robert Castel.

### **Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : inaugurations en série**

Traditionnellement, un équipement public exige d'être inauguré avec rubans et paillettes. Plouvien ne voulait pas faillir à la tradition et a donc invité des personnalités locales à inaugurer des réalisations récentes : Alphonse Arzel, Sénateur et ami de longue date de Plouvien pour la lagune, notre Conseiller général Louis Coz, pour le jardin du Prat, enfin Louis Goasduff, Député du Finistère, pour la salle de sports.



L'inauguration de la lagune de Croas-Mesduan par M. Arzel entouré de J.-L. Goasduff, L. Coz et J.-L. Le Guen.

Ces événements se déroulent sous un éclatant soleil et se concluent par un pot d'amitié au cours duquel chacun se plaît à souligner le dynamisme de la commune.

### **Vendredi 8 juillet : la chapelle Saint-Jaoua sera restaurée**

Classée monument historique depuis 1939, la chapelle Saint-Jaoua a besoin de travaux : le plafond au-dessus du chœur et le clocher qui risque de se désolidariser du reste de la bâtisse.



Une phase des travaux de consolidation du clocher de la chapelle Saint-Jaoua.

Le conseil municipal décide de réaliser cette restauration sous la responsabilité des Bâtiments de France. Il rejoint en cela les préoccupations des membres de l'association "Bual Saint-Jaoua" qui procèdent paral-

lèlement aux travaux de nettoyage et d'entretien courant de l'enclos.

### **Vendredi 8 juillet : une nouvelle équipe au "Moulin de Garéna"**

Entourée d'une équipe de professionnels, Mme Françoise Legrand et son conjoint exploitent désormais le "Moulin de Garéna".

La chaleur de l'accueil, la priorité réservée aux produits du terroir et de la mer, le rapport qualité-prix séduisent la clientèle, de plus en plus nombreuse, de cet hôtel-restaurant situé dans un des plus beaux cadres de Plouvien.

### **Samedi 6 août : 50 ans après...**

Plouvien a terriblement souffert des combats et des cruautés qui ont accompagné la Libération : 34 civils, entre 200 et 300 soldats allemands, 92 Américains tués.



L'aubade offerte aux Américains en visite à Plouvien, devant une foule émue.

En visite en Europe, des anciens de la 6<sup>e</sup> Division Blindée Américaine, celle-là même qui a participé aux combats de 1944, sont accueillis à Plouvien avec émotion et simplicité.

Le 8 août, la commune commémore ses victimes civiles. Le lendemain, les cérémonies sont clôturées par la passage au bourg du convoi des engins des associations bretonnes de collectionneurs de véhicules militaires.

Louis Bothorel, auteur de "Plouvien Août 44" (éditions Skolig al Louarn) a été le principal organisateur de ces cérémonies.

Conserver le souvenir de ces événements pour éviter qu'ils ne se reproduisent : telle est l'ambition conjointe de la commune et de la section locale des Anciens Combattants.

### **Vendredi 23 septembre : le Club cyclotouriste sera relogé**

Le Club cyclo est abrité depuis quelques années dans l'ancien logement de l'école publique. Sa restauration prochaine pour en faire des appartements le contraint à déménager.

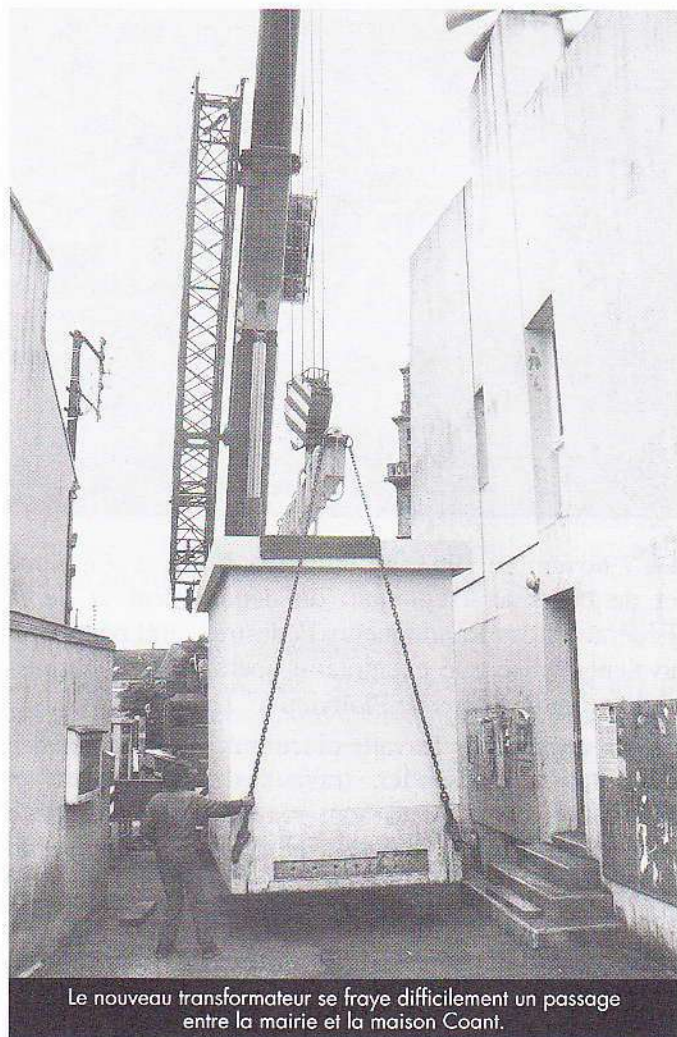
La commune fait l'acquisition, pour 18 600 F seulement, d'une vieille maison située rue Laennec qui sera

renovée de fond en comble pour accueillir l'association. Comme pour le club-house de l'ASP, les membres du Club cyclotouriste participeront bénévolement aux travaux pour en diminuer le coût.

### **Jeudi 29 septembre : un nouveau transformateur au bourg**

Le vieux transformateur situé au carrefour des rues de Besquien et du Général de Gaulle va, enfin, être prochainement démolit.

En attendant, un nouveau transformateur est installé derrière la mairie. Malgré la puissance des moyens mis en œuvre par EDF, une grue capable de porter 100 tonnes, l'opération s'avère délicate car la voie d'accès est très étroite.



Le nouveau transformateur se fraye difficilement un passage entre la mairie et la maison Coant.

C'est là l'aspect le plus spectaculaire d'une opération d'embellissement du centre-bourg décidée par le conseil municipal et financée par la commune, le Syndicat d'Électrification, EDF et le département du Finistère : l'enfouissement des réseaux et le changement des pylônes d'éclairage contribuent progressivement à rendre le bourg plus attrayant.

### **Vendredi 7 octobre : la Communauté de Communes aidera Skolig al Louarn**

"Nul n'est prophète en son pays !", dit un proverbe. Il est vrai que Skolig al Louarn ne bénéficie pas encore à

Plouvien de la notoriété qui lui est reconnue, en Bretagne et ailleurs, par tous ceux qu'intéressent la sauvegarde et le développement de la culture bretonne.

Fer de lance de Skolig al Louarn, Anna-Vari Arzur considère que les locaux, malgré les travaux de rénovation qui y ont été réalisés ces dernières années, ne sont pas adaptés à l'accueil des groupes d'écoliers ou de personnes du 3<sup>e</sup> âge, en l'absence d'une sortie de sécurité et du fait de l'étroitesse de la cage d'escalier.

Le conseil municipal est bien conscient de l'intérêt de Skolig al Louarn dont Jean-Louis Le Guen a dit récemment : "C'est, avec la SILL, le meilleur moyen de promotion de Plouvien." Mais il refuse de supporter seul la dépense importante que représente la restauration de l'ancien presbytère. Il demande donc l'aide du département, de la région et, pour la première fois, de la Communauté de Communes.

L'intervention de celle-ci donne lieu à un débat et à un vote serré : finalement, jugeant que Skolig al Louarn contribue au développement économique du secteur, la Communauté décide, à une petite majorité (16 voix contre 13) de contribuer à la réalisation des travaux à concurrence de 150 000 F, comme la commune de Plouvien dont les délégués ont défendu ardemment le dossier.

La commune en fait-elle trop pour Skolig al Louarn ? Chacun en est juge mais un élément financier permet d'avoir une idée précise : en 12 ans, si l'on prend en compte les prochains travaux, moins de 1 % des dépenses d'investissement auront été consacrés à la restauration de l'ancien presbytère. Quant au fonctionnement, il ne coûte pas un sou aux contribuables.

### **Mercredi 26 octobre : Solidarité Roumanie : ça continue**

Plouvien reste une des rares communes à manifester sa solidarité à l'égard de la Roumanie, et spécialement de Moïșica que notre commune parraine depuis 1989.



Avant le départ pour la Roumanie.

Quatre bénévoles repartent pour apporter des médicaments, des prothèses, un fauteuil dentaire, des vêtements et des fournitures scolaires.

### **Mardi 22 novembre : la rue Général de Gaulle aménagée**

Les voitures roulent trop vite au bourg : c'est une observation régulièrement faite et qui met en cause la sécurité, et parfois la vie, des piétons. On peut le regretter mais l'appel au civisme ou les contrôles par les gendarmes ne suffisent pas pour inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse.

L'équipe municipale a donc décidé de prendre le problème à bras-le-corps : les "dos-d'âne" sont maintenant interdits parce que trop dangereux ; il reste une solution raisonnable : diminuer la partie de la chaussée réservée aux automobilistes. L'impression d'insécurité qui en résulte pour le conducteur entraîne une limitation de la vitesse. Les travaux, réalisés par l'entreprise Lefèvre, commencent par dérouter les habitués mais, peu à peu, ils s'adaptent aux nouvelles conditions de circulation entre la rue de Besquien et la route de Gouesnou.

Pour l'équipe municipale, l'objectif est atteint : quelle que soit l'opinion sur les travaux, les véhicules roulent en effet moins vite qu'auparavant.

Sauf imprévu, les travaux vont se poursuivre en 1995 ou 1996 vers Plabennec, l'objectif étant d'améliorer la sécurité des habitants de Mespéler. Un carrefour giratoire sera notamment réalisé à l'intersection de la rue du Trégor et des rues Brizeux et de Cornouailles.

### **Vendredi 25 novembre : la Maison Romeur achetée par la commune**

C'est une des maisons les plus connues de Plouvien que le conseil municipal décide d'acheter pour y faire des logements.

Construite entre 1947 et 1949, cette grande bâtisse permettra d'aménager six à huit logements locatifs et favorisera une opération d'embellissement de la partie basse du bourg.

### **Samedi 17 décembre : la Pédale plouviennoise a 20 ans**

14 victoires en 1994, neuf nouveaux coureurs : c'est par une excellente saison que la Pédale plouviennoise fête ses 20 ans.

Cet anniversaire est fêté comme il se doit avec tous les anciens coureurs par un repas à la salle polyvalente.

### **Jeudi 22 décembre : "Dis-moi comment ils parlent"**

C'est le titre du dernier ouvrage de Skolig al Louarn dont 2 500 enfants du Finistère et du Morbihan ont été les chevilles ouvrières, recherchant proverbes, dictons et expressions de langue bretonne. Un beau cadeau en ce début d'année.

\*\*\*

# UNE EAU DE QUALITÉ À PLOUVIEN

Pour pouvoir continuer de s'approvisionner au captage de Caëlen, Plouvien doit protéger sa ressource en eau : la sauvegarde de la qualité de l'eau passe par l'instauration d'un périmètre de protection. Un dossier capital pour les deux ans qui viennent.

Rassurez-vous : l'eau qui coule de votre robinet est parfaitement potable. Malheureusement, ce pourrait n'être plus tout à fait le cas de l'eau produite au captage de Caëlen d'ici quelques années. Le responsable de cette situation ? L'excès de nitrates.

Certes, Plouvien n'est pas la seule commune concernée par cet inquiétant phénomène. Une majeure partie du Finistère, et en particulier la bande littorale nord, atteint ou dépasse les taux de Plouvien : jusqu'à 150 mg de nitrates par litre alors que l'idéal est de rester au-dessous de 25 mg. De toute manière, aucune eau destinée à la consommation humaine n'a théoriquement le droit de dépasser 50 mg.

## 1997 : le couperet

Si rien n'est fait d'ici deux ans, nous serons purement et simplement contraints de fermer le captage de Caëlen. En effet, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a donné ce délai aux collectivités locales pour protéger les points d'eau destinés à la consommation humaine.

La seule solution serait alors de s'approvisionner en totalité au réseau installé par le Syndicat Hydraulique du Bas-Léon, avec une double conséquence :

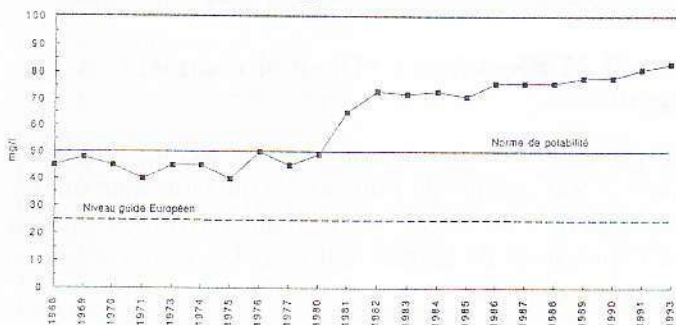
- une eau plus chère : celle achetée par la commune à l'usine de Kernilis revient aujourd'hui trois fois plus cher que celle fournie par le captage de Caëlen ;
- davantage de risques, du fait de l'approvisionnement en un seul endroit.

## Caëlen : un bon captage

Toutes les études le prouvent : le captage de Caëlen est parmi les meilleurs de la région. Il est d'abord de très bonne qualité bactériologique : l'eau a peu de fer, peu de minéraux, ni nitrites ni ammoniac.

Par ailleurs, le captage est très productif : 200 000 m<sup>3</sup> d'eau sont consommés chaque année sur Plouvien. Or, moins de la moitié est fournie par Caëlen alors que sa capacité est de 250 000 m<sup>3</sup>, largement suffisante pour couvrir tous nos besoins.

Reste ce problème de nitrates, dont le taux ne cesse d'augmenter, comme le prouve le tableau ci-dessous.



Courbe d'évolution des teneurs en nitrates au captage de Caëlen.

C'est cette situation qui oblige à mélanger l'eau de Plouvien (80 mg/litre) à de l'eau traitée à Kernilis (20 mg/litre) pour aboutir à la mise à disposition d'une eau de taux inférieur à 50 mg et donc potable.

## La seule solution : un périmètre de protection

De l'avis de beaucoup, sacrifier le captage de Caëlen serait une mauvaise solution. Le conseil municipal a donc décidé, le 27 mars 1993, de réaliser une étude technique pour la mise en place de **périmètres de protection**.

De quoi s'agit-il ? À terme, d'appliquer sur l'espace qui alimente le captage, des contraintes de nature à limiter ou à supprimer la pollution.

Dans un premier temps, le Syndicat Hydraulique du Bas-Léon, qui en finance une grande partie, a confié à la Société "Lithologic" de Rennes, les études aboutissant à proposer un périmètre de protection. Le résultat de ce travail a été communiqué lors d'une réunion publique qui s'est tenue en mairie le 3 novembre 1994.

Selon "Lithologic", le captage est alimenté par plus de 140 ha en eau souterraine. Trois périmètres sont proposés par la Société :



Les périmètres de protection du captage de Caëlen proposés.

- un périmètre de protection immédiat déjà aménagé autour de Caëlen ;



- un périmètre rapproché (A) dans lequel les activités seraient étroitement contrôlées. Il comprend la partie nord du bourg, limitée par les quartiers de Langroadès, Croissant de Kerbreden, Ty Devet et Mespéler. Sa superficie est de 51 ha ;
- un périmètre éloigné (B) de 92 ha, comprenant la partie sud du bourg et remontant de part et d'autre de la route de Saint-Jaoua jusqu'à Kéraliou et Pors ar Groas, secteur dans lequel les apports d'engrais seraient limités à certaines périodes.

### Un souci : concertation et transparence

Dans les mois qui viennent, le périmètre de protection sera soumis à un géologue agréé avant l'organisation d'une enquête d'utilité publique qui doit déboucher sur un arrêté préfectoral.

Si le dossier suit son cours, la mise en application concernera à la fois la zone urbaine et la zone agricole de Plouvien : conduite des cultures, traitement des sols, désherbage des voiries, évacuation des eaux usées et de ruissellement seront en effet soumis à un certain nombre de limitations.



Le château d'eau communal.

“C'est une affaire capitale pour la commune dans les trois ans qui viennent, affirme Jean-Louis Le Guen, maire de Plouvien. Nous voulons la mener avec un souci de transparence et de concertation.

Transparence, en effet, condition indispensable pour que la population de Plouvien concernée accepte les quelques limitations à la liberté actuelle qui lui seront demandées pour réduire les risques de pollution, accidentels ou chroniques.

Concertation, poursuit le maire, notamment avec les agriculteurs qui subiraient un préjudice du fait de la création des périmètres de protection : la commune pourrait peut-être acheter les quelques hectares agricoles situés dans le périmètre “A”. Concertation aussi avec les Plouviennois raccordés aux captages privés de Kermerrien, Kernévez et Lannaneyen.”

### Un grand défi

Pour beaucoup, la prise de conscience des risques de pollution est relativement récente et c'est un grand défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés.

Pour le relever, il nous faut nous protéger contre trois excès :

- *l'impatience* : après la création d'un périmètre de protection, plusieurs années sont parfois nécessaires pour stabiliser le taux de nitrates avant qu'il ne se réduise progressivement ;
- *la démagogie* : à Plouvien plus encore qu'ailleurs, les limites du périmètre de protection prouvent que la pollution est d'origine multiple et concerne tout le monde. Traiter une catégorie socioprofessionnelle en responsable voire en bouc émissaire serait la certitude d'un échec ;
- *le renoncement*, qui consisterait à baisser les bras devant la difficulté et les contraintes.

C'est ensemble que nous relèverons le Défi de l'Environnement et que nous pourrons reconquérir la qualité de l'eau.

## PLOUVIEN FLASH IMPÔTS LOCAUX

En 1994, les taux qui permettent de calculer les impôts locaux ont été les suivants :

|                              | Commune de Plouvien | Communauté de communes |
|------------------------------|---------------------|------------------------|
| Taxe d'habitation            | 11,90               | 2,19                   |
| Taxe sur le foncier bâti     | 12,41               | 1,53                   |
| Taxe sur le foncier non bâti | 27,65               | 2,67                   |
| Taxe professionnelle         | 6,11                | 5,24                   |

# LA NOUVELLE SALLE DE SPORTS

Un équipement au service des écoles et des associations de Plouvien

Tant attendue, enfin ouverte, la nouvelle salle de sports, implantée à mi-chemin entre les deux écoles, connaît immédiatement un grand succès. Sa réalisation a donné lieu à une large concertation avec ses futurs utilisateurs.

- "D'abord, c'est la luminosité naturelle et l'acoustique qui frappent !"
- "Et puis l'architecture intérieure, avec ses boiseries ! C'est vraiment réussi !"
- "Moi, c'est le bar dans le hall d'accueil ! Quelle idée sympathique !"
- "Enfin, un boulodrome couvert à Plouvien, ça manquait pour une commune comme la nôtre !"

C'est vrai qu'elle croule sous les compliments la nouvelle salle de sports des écoles : belle, bien située, elle est déjà tellement utilisée que plusieurs se demandent comment on a pu faire sans elle.

## Une idée longuement mûrie

Dès 1989, la réalisation d'une salle de sports pour les écoles était jugée indispensable par tout le conseil municipal.

Il y a encore quelques décennies, les scolaires utilisaient peu les équipements sportifs, qui étaient réservés aux clubs. Aujourd'hui, tout a changé et une commune a le devoir d'assurer aux plus jeunes de ses concitoyens les moyens d'un développement physique autant qu'intellectuel.

Quatre ans auront été nécessaires pour mener à bien cette réalisation : en effet, c'est en 1990 que les terrains d'implantation ont été achetés et en 1991 que Monsieur Léopold, de Morlaix, a été choisi comme architecte.

## Dialogue et négociations

Un projet de cette ampleur est toujours le résultat d'intérêt divers :

- d'un côté, l'aspiration à un grand équipement fonctionnel, apte à répondre à tous les besoins, même exceptionnels,
- de l'autre, les contraintes physiques (la taille du terrain) et financières : la commune ne voulait pas emprunter plus de 2.5 millions de francs pour cette salle.

Des discussions avec les clubs sportifs d'une part, les deux écoles d'autre part conduisent, en juin 1992, au choix d'une salle conçue pour un terrain de jeux de 36 x 18 mètres, complétée par la bibliothèque et, quelques mois plus tard, par un boulodrome couvert. Finalement, c'est le 2 février 1993 que sont donnés les premiers coups de pelle.

Les entreprises de Plouvien ont largement participé aux travaux qui se sont achevés au printemps 1994 et qui sont restés dans l'enveloppe financière prévue au départ.

## Inauguration tous azimuts

L'équipe municipale a voulu marquer la vocation première de cette salle en y invitant d'abord les enfants des deux écoles à un spectacle : "Gabilolo Pâtissier", qui a enchanté les 400 élèves de l'école Saint-Jaoua et de l'école publique le 21 avril 1994.

Puis c'est le tour de la population de Plouvien, qui a répondu massivement à l'invitation adressée par le maire à une matinée "Portes Ouvertes".

Enfin, l'inauguration officielle le 1<sup>er</sup> juillet par Louis Goasduff, Député-Maire de Plabennec, marque la fin de la mise en route de ce nouvel équipement, qui fonctionne surtout depuis la dernière rentrée scolaire.



## À la mesure du dynamisme

"Réaliser une salle de sports des écoles est un acte de foi dans l'avenir", écrivait Jean-Louis Le Guen dans une plaquette éditée à l'occasion de l'achèvement de la salle de sports des écoles. Et il concluait : "Plouvien dispose maintenant d'équipements sportifs modernes, à la mesure du dynamisme de ses associations et de sa population."

L'achat d'équipements "Educgym" permet aujourd'hui aux enfants de travailler en même temps dans différents ateliers : quelle meilleure réponse pour une commune que de voir le taux d'utilisation remarquable de cet équipement et l'exemplaire coopération des deux écoles dans le choix des équipements et la détermination des plannings ?

Cette réalisation permet aussi au Basket Club de Plouvien, sous la responsabilité de son nouveau et jeune Président, Yannick Abiven, de trouver une salle adaptée à son développement.

Vraiment, une belle réussite, dont le mérite revient à tout le conseil municipal, et particulièrement au groupe de travail qui a suivi les travaux auprès des architectes, aux entreprises et aux partenaires scolaires et associatifs.

# IMPÔTS LOCAUX ET REDEVANCE

## Les réponses

L'année 1994 a vu, à Plouvien comme dans les autres communes de notre Communauté, un profond bouleversement de l'impôt local. Pourquoi ces modifications ? Paie-t-on plus cher ? Et l'avenir ? Questions à Christian Calvez, premier Adjoint chargé de l'Urbanisme et des Finances.



Christian Calvez.

*Question : Les impôts locaux sont déjà compliqués. Ils le sont encore plus cette année à Plouvien. Pourquoi ?*

Christian Calvez : À cela, deux raisons qui se sont télescopées la même année, mais qui répondent toutes les deux aux mêmes objectifs : rendre la contribution de chacun plus juste et plus proche du service rendu.

*Q : D'abord l'impôt versé à la Communauté de Communes...*

R : Jusqu'en 1994, chaque commune prélevait ses impôts locaux sur ses habitants et reversait une partie au SIVOM. Ainsi Plouvien, qui avait perçu 4 millions de francs en 1993, en a reversé une partie qui représentait 800 000 francs, soit 20 % de l'impôt perçu.

Aujourd'hui, chacun d'entre nous verse directement une petite partie de ses impôts à la Communauté en fonction de ce que l'on appelle ses "bases d'imposition" : valeur locative de la maison pour la taxe d'habitation et l'impôt foncier bâti, revenu cadastral pour le foncier non bâti, divers éléments pour la taxe professionnelle. À valeur locative égale, un habitant de Plouvien, de Bourg-Blanc ou de Plabennec verse donc la même chose à la Communauté, ce qui n'était pas le cas auparavant.

*Q : Et la redevance d'enlèvement et de traitement des déchets ?*

R : Il est peut être dommage qu'elle ait été créée la même année que l'impôt communautaire ; cela a rendu cette modification bien difficile à comprendre. Pourtant, il faut songer que l'ancien mode de paiement de la collecte et du traitement des déchets était profondément injuste. Que vous bénéficiiez du service deux fois par semaine, (c'est le cas au bourg de Plouvien), ou une fois toutes les deux semaines (comme à la campagne), vous payiez la même chose puisque le service était financé par l'impôt. Imagine-t-on que l'eau potable, par exemple, soit payée par une somme identique, quelle que soit la consommation ? Toutes proportions gardées, c'est ce qui se passait pour les déchets ménagers.

La Communauté des Communes a donc d'abord voulu rapprocher le montant versé du service rendu. L'autre objectif était de nous faire toucher du doigt le coût très élevé que représentent la collecte et le traitement de nos déchets à l'usine d'incinération de la CUB : 2,5 millions de francs par an pour la Communauté : c'est énorme !

*Q : N'en avez-vous pas profité pour augmenter les prélèvements ?*

R : Non. Notre objectif avait été annoncé publiquement : globalement, le montant des contributions locales à Plouvien (à la correction de l'inflation près) ne devait pas augmenter de 1993 sur 1994. En moyenne, sur 10 francs payés en 1993, les mêmes 10 francs devaient être répartis en 1994 entre les deux impôts et la redevance.

Nous venons de faire les calculs. S'il n'y avait eu ni Communauté ni redevance, les Plouviennois auraient au total payé 4 213 598 francs d'impôts à la commune. Or, voici ce qui a été perçu sur Plouvien en 1994 :

. en impôts communaux : 3 205 584 F  
. en impôts communautaires : 697 785 F  
. en redevances de déchets : 355 840 F

soit, au total 4 259 209 F. Il y a une différence de 1 %. J'admets que nous n'avons pas réalisé notre objectif à 100 % ; mais je considère qu'avec les incertitudes et les difficultés qui ont entouré cette mise en place, ce n'est pas si mal... d'autant que la "richesse fiscale" de Plouvien ne nous a pas avantagés.

*Q : Y a-t-il eu des critiques ?*

R : Il y en a eu relativement peu. Certaines augmentations s'expliquaient par des changements de situation familiale ou par des travaux d'agrandissement de maison, qui n'ont rien à voir avec la création de la Communauté ou l'institution de la redevance. Mais nous avons reçu des critiques plus fondées : c'est vrai que la création de la redevance, par son souci de justice, a avantagé certains et pénalisé d'autres. Les premiers sont en général les entreprises et les habitants de la campagne ; les seconds sont plutôt les habitants du bourg et les personnes qui étaient exonérées de l'impôt local.

Les augmentations ont été dans l'ensemble modérées et il n'était pas envisageable de réduire la contribution des uns sans augmenter celle des autres. Cela aurait été démagogique, et, plus grave, aurait mis en péril la bonne santé financière de Plouvien. N'oublions pas

que les impôts locaux y sont déjà moins élevés qu'ailleurs, malgré la qualité et le nombre de nos équipements publics.

*Q : On dit que plus le centre de décision est éloigné et plus les impôts locaux augmentent facilement...*

*R :* C'est effectivement un risque de voir l'impôt de la Communauté augmenter plus vite que l'impôt communal. C'est à nous de veiller à le maîtriser et je crois que tous les conseillers communautaires sont conscients de cette nécessité.

En ce qui concerne la redevance, le risque existe aussi dans la mesure où le coût de traitement est de plus en plus élevé. C'est le prix à payer pour préserver un environnement que nous devons laisser propre pour les générations futures. Et puis, c'est la contrepartie d'un service de qualité : actuellement, nous travaillons avec nos collègues des autres communes de la Communauté pour fournir à chaque foyer, gracieusement je l'espère, un bac individuel qui serait vidé chaque semaine. Voilà un exemple des résultats de la création de notre Communauté.

*Q. : N'y a-t-il pas moyen de simplifier la fiscalité locale ?*

*R :* C'est vrai, mais la simplification de la fiscalité locale, dont on nous parle depuis 20 ans, met en jeu de tels intérêts qu'aucun gouvernement n'ose vraiment s'y attaquer.

À Plouvien, nous essayons, modestement, de limiter la pression fiscale dans le cadre qui nous est fixé. Bien entendu nous sommes également à la disposition de tous ceux qui le souhaitent pour les aider à comprendre leur feuille d'impôt.

*Q. : Comment se présente l'avenir en ce domaine ?*

*R. :* Quel que soit le prochain Président de la République, le désendettement de l'État risque de se faire aux dépens des aides apportées aux collectivités locales.

Il faut donc se garder de toutes facilités dans le domaine financier. N'oublions pas que les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain...



## TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

### LA PÉDALE PLOUVIENNOISE : 20 ANS

10 décembre 1974 : création du club cycliste.

17 décembre 1994 : la Pédale plouviennaise souffle ses vingt bougies en présence de tous les membres du Club depuis sa fondation.

Jo Goguer en fut le premier Président. Dans le premier bureau, on retrouvait déjà Fanch Fur, secrétaire, Henri Tréguier, Jean Le Ven, Eugène Léon. Ce dernier prit la présidence dès la seconde année et y resta 10 ans, avant de laisser la succession à François Simon, l'actuel Président.

Depuis ses débuts, la Pédale plouviennaise organise de nombreuses festivités avec comme point d'orgue le "Trophée des Abers".

En 1995, cette épreuve cycliste s'appellera "Trophée des Abers et de la Côte des Légendes" et devrait attirer encore les meilleurs spécialistes.

En 1994, les coureurs du Club ont remporté 14 victoires et obtenu 10 places de second.

Un dernier chiffre : pour l'année 1995, le Club comprendra 45 licenciés.



Les membres fondateurs de la Pédale plouviennaise et les coureurs.

## CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

Le foyer du 3<sup>e</sup> âge, créé en février 1976, fut déclaré à la sous-préfecture le 15 mars 1976. Le premier Président fut Goulven Calvez de Kerheut ; il a présidé l'association pendant sept ans. Il fut remplacé par Marie Kermarrec le 16 mars 1983.

Sous l'impulsion de la dynamique Marie, le Club prend un nouvel essor, les concours communaux et intercommunaux, les sorties, les repas en commun se succèdent, les rendez-vous du jeudi rassemblent de 70 à 90 personnes.

On compte jusqu'à huit sorties dans l'année 1984 et le nombre d'adhérents dépasse 240.

Le 26 mars 1987, Albertine Cavalec lui succède. Durant les sept années de présidence, elle sut conquérir l'estime et la sympathie de tous. Ses larges connaissances furent bénéfiques à tous les adhérents.

Mais elle disparaît beaucoup trop tôt. Robert Castel lui succédera le 12 août 1994. Le foyer compte aujourd'hui plus de 220 adhérents, il y a désormais deux rendez-vous par semaine, le mardi une vingtaine d'hommes jouent aux boules et autant de femmes aux dominos. Le jeudi rassemble entre 90 et 100 adhérents dont une trentaine aux boules et ce nombre va sans doute augmenter avec le nouveau boulodrome, où l'on peut jouer sous n'importe quel temps. Un grand merci à la municipalité.

Et nous lançons un appel auprès des jeunes retraités. Il faut se mettre dans l'idée que le mot "retraite" ne veut surtout pas dire repli sur soi-même, mais une manière de vivre, en s'ouvrant aux autres dans tous les domaines et ainsi combattre l'isolement.

La Fédération des aînés ruraux, dont nous sommes adhérents, fut fondée en 1977 et regroupe aujourd'hui 195 clubs et 23 400 adhérents sur le Finistère et sur le plan national 9 800 clubs et plus de 900 000 adhérents, répartis sur 87 départements et est au 1<sup>er</sup> rang des associations de retraités de France.

Les buts que nous recherchons sont nombreux :

- respect et dignité de la personne humaine ;
- *utilité* : il faut être une chance pour les autres et non une charge ;
- *responsabilité* : être des acteurs et non des assistés, être capable de s'adapter, bien plus important que l'expérience. À l'heure d'aujourd'hui, un Président de club doit être un homme d'idées, d'initiatives et doit savoir partager ses tâches. L'ensemble des administrateurs et du bureau est soudé et tous se dépendent sans compter pour le Club ;
- *solidarité* : la solidarité et non pas l'assistance doit se vivre à l'intérieur du mouvement et à l'extérieur dans le respect de l'indépendance de chacun ;
- *l'amitié* : c'est le ciment de l'espoir qui fait naître des projets.

Chaque club doit être un lieu d'amitié et de convivialité. Les activités qu'il organise telles que les repas, voyages, concours de dominos ou de pétanque sont des manifestations de cette amitié ;

- *ouverture* : ne pas se recroqueviller dans son club mais s'ouvrir aux autres générations, aux autres associations.

Voilà pourquoi nous organisons des concours et des sorties avec d'autres communes qui ne sont pas du canton. Ceci nous permet de faire connaissance et de créer d'autres amitiés autour de nous. L'ambiance de toutes ces réunions nous fait oublier nos soucis quotidiens.

### PLOUVIEN FLASH ÉTAT CIVIL

En 1993, Plouvien a connu 47 naissances,  
12 mariages et 28 décès.

En 1994, 39 naissances, 12 mariages  
et 23 décès.

Moyenne sur 10 ans :  
40 naissances, 15 mariages et 23 décès.

### PLOUVIEN FLASH PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS

En 1993 : 8 maisons d'habitation.

Une transformation de bâtiments ruraux en habitation.

Huit extensions et rénovations d'habitation.

En 1994 : 21 maisons d'habitation.

Cinq transformations de bâtiments ruraux en habitation.

15 extensions et rénovations d'habitation.



Quelques membres du club du 3<sup>e</sup> âge avant une sortie.

## LE BAGAD DES ABERS

Voici maintenant deux ans, qu'à l'initiative de l'École de Musique de Plabennec, s'est ouverte une section de musique traditionnelle, permettant de s'initier à la flûte irlandaise et à la bombarde.

Depuis un an, ce groupe est animé par François Boucher de Guernevez. De nouvelles classes sont venues s'ajouter aux instruments déjà cités : cornemuses, harpe celtique et récemment batterie écossaise. Une trentaine d'élèves du canton dont neuf Plouviennois suivent régulièrement les cours.

Le farouche désir de renouer avec la culture bretonne et particulièrement la musique, de la pratiquer, de la faire connaître et de la partager, a amené plusieurs d'entre nous à se retrouver tous les vendredis soir, après l'école ou le travail, pour apprendre et répéter des airs de musique traditionnelle.

Notre répertoire est constitué de marches, de mélodies, de danses, de gwerz (complainte).

Avec un peu de fébrilité au départ et un peu plus d'assurance par la suite, le groupe a été amené à jouer une quinzaine de fois en 1994 dans le cadre de la vie locale :

- pour les anciens : maisons de retraite de Bourg-Blanc Le Grouanec,
- pour les jeunes : kermesses des écoles,
- pour les sportifs : footballeurs, handballeurs,
- pour notre région : commémoration du cinquantenaire de la Libération à Plouvien, jumelage, foires aux moules,
- pour la musique et la danse : fête de la musique, fest-noz,
- pour l'animation locale : marchés de la région.

Pour progresser et structurer nos activités, le groupe s'est constitué en bagad depuis le 10 décembre 1994 sous le nom du Bagad des Abers. Les cours se feront dans le cadre de l'école de musique, les représentations seront assurées par le bagad.

Cette musique ouvre des espaces émotionnels accessibles aux jeunes et aux moins jeunes qui, au sein de cette nouvelle structure, trouveront le moyen de s'investir, de s'exprimer et de s'épanouir.

Notre objectif est d'arriver dans deux à trois ans à une formation complète pouvant participer aux concours des bagadous et être de dignes ambassadeurs du Pays des Abers.

## TRIBUNE LIBRE À L'OPPOSITION MUNICIPALE

### LES VŒUX DES ÉLUS DE LA LISTE "ENTENTE ET PROGRÈS"

L'année 1995 correspond au terme d'un mandat. En élitant neuf de nos candidats sur 23, les électeurs de 1988 ont souhaité que nous les représentions et que nous contrôlions l'action de la municipalité.

Aujourd'hui, nous constatons qu'une grande partie de notre programme électoral a été mis en œuvre : les deux programmes comportaient, il est vrai, un certain nombre de points communs. Sans revenir sur le détail de chaque réalisation (ce sera fait par ailleurs), nous avons retenu deux décisions prises en 1994 et qui engagent la vie de la commune pour les années à venir.

#### Logements sociaux

La structure de la population évolue très rapidement et de nouveaux besoins apparaissent. Nos aînés qui ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui seront de plus en plus nombreux ; ils souhaitent continuer à mener sur leur commune une retraite active et entourée. Des jeunes couples ne trouvent pas toujours de logements à loyers modérés... **La décision de la commune de mettre en chantier quelques logements sociaux répond à leurs attentes** et partiellement aux besoins qui vont naître. Nous avons trop longtemps demandé une politique plus volontariste de la commune sur ce sujet pour ne pas apprécier aujourd'hui cette prise en compte, même si nous la jugeons tardive et encore à développer.

#### Qualité de l'eau

La loi de 92 sur l'eau impose aux collectivités locales un certain nombre de mesures pour assurer la distribution d'une eau saine. Tout doit en effet être fait à Plouvien comme ailleurs pour que la qualité de l'eau du robinet soit améliorée et son prix maîtrisé. La fixation d'un périmètre de protection du captage de Caëlen avec des contraintes nouvelles pour tous est une nécessité. Quelques agriculteurs seront particulièrement touchés.

Pour autant, tous les Plouviennois savent qu'il ne peut y avoir de développement de la commune sans agriculteurs. Ils apportent à la collectivité ce respect de la nature, la diversité des plantes, des paysages, des animaux ; ils entretiennent cet espace indispensable à notre équilibre. Le développement de la commune rurale qu'est Plouvien ne peut se concevoir sans tenir compte de la diversité de l'agriculture et de ses contraintes économiques... et de ses agriculteurs. Il faut qu'ils puissent produire, vendre leurs produits et en vivre, beaucoup d'emplois en dépendent aussi.

Trois principes doivent guider la politique de la commune pour atteindre ces objectifs de qualité et de prix : efficacité, solidarité mais aussi équité.

La solidarité des agriculteurs s'exprime en faveur des exploitants dont le système de production sera prochainement remis en cause. La solidarité de la commune doit aussi s'exercer à ce niveau, comme lors de la création du réseau d'assainissement collectif.

Deux autres questions restent posées :

- la fixation du périmètre de protection : qu'il soit efficace, équitable et sans complaisance, qu'il ne privilégie ou ne lèse quiconque conformément à l'intérêt général ;

- la recherche de nouveaux points d'eau par des forages dans des zones déjà protégées ce qui permettrait peut être de trouver une solution plus économique à nos besoins. La résistance de la municipalité à cette demande formulée depuis si longtemps surprend et inquiète.

Ces deux thèmes méritent une politique cohérente, juste et volontariste de la commune pour permettre une meilleure qualité de vie, en évitant toute exclusion. D'autres sujets qui nous tenaient à cœur (sport, associations, emplois, urbanisme, équilibres financiers,...) n'ont pu être développés ici en raison d'un "quota" de lignes insuffisant. Malgré cette censure, nous tenons à assurer tous les Plouviennois de l'attention que nous leur portons et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 1995 !

BLOAVEZ MAD D'AN HOLL

# PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

## IL Y A 30 ANS : LES FÊTES DU RADEN

Avec l'aide de ceux qui en furent les acteurs aux côtés de Jo Bothorel, et en particulier de René Tréguier, Christian Balcon reconstitue cet épisode de l'histoire récente de Plouvien qu'ont été les fêtes du Raden. C'était il y a 30 ans...

Quel village, voire ville, ou même grande ville de province peut s'enorgueillir d'avoir été, une dizaine d'années durant, le dernier dimanche d'août, le lieu d'accueil d'un spectacle où se côtoyaient les plus grandes vedettes du show business du moment et qui, pour la plupart, sont devenues aujourd'hui des stars populaires incontournables ?

Plouvien fut une commune qui, par l'esprit d'initiative d'une poignée d'hommes, et le travail de dizaines de bénévoles, a vu se produire des chanteurs tels que Michel Sardou ou France Gall, devant un public familial toujours nombreux et chaleureux.

Voici, à l'intention des Plouviennois de souche, relaté un élément important de la mémoire collective locale, et pour les nouveaux habitants et les jeunes un événement dont un journaliste a pu dire : "Les fêtes du Raden sont au show-business ce que le circuit de l'Aulne est au cyclisme."

### Une noble ambition

Ces promoteurs étaient les dirigeants du club de football local, l'Avenir Sportif de Plouvien (ASP). L'objectif des membres du club était, dans les années 60 au moment où l'ASP entamait sa progression dans les différentes divisions de proposer aux spectateurs et joueurs des équipements de qualité.

Les recettes assurées par l'organisation de ces fêtes permettaient d'améliorer annuellement le stade de Mespeler en collaboration avec la commune, d'équilibrer les finances du Club et d'engager en championnat de multiples équipes.

### Les clefs du succès

#### *Un lieu idéal*

Ces fêtes eurent pour cadre, jusqu'en 1972, le quartier du Raden situé à l'emplacement actuel de la SILL. Cette vallée encaissée autorisait une acoustique impeccable et son étroitesse permettait une surveillance efficace des éventuels resquilleurs.

En 1973 et 1974, en raison des travaux de construction de la SILL, le site fut transféré à quelques centaines de mètres à Kéribert, où sa forme d'amphithéâtre naturel favorisera l'organisation de spectacles de qualité.

#### *Les engagements des vedettes*

Partis de fêtes champêtres traditionnelles, intégrant des jeux aquatiques sur l'étang du Raden, des courses pédestres, des radio-crochets, des chanteurs locaux, les organisateurs tenteront le tout pour le tout en 1966. Cette année-là, l'invitée vedette fut la gagnante du "Prix Eurovision de la Chanson" 1965, à savoir France Gall, avec son titre "Poupée de cire, poupée de son". Près de 4 000 spectateurs se pressèrent vers le Raden pour l'applaudir. Les vedettes pressenties par la suite ne déçurent jamais, ni les spectateurs toujours

ravis, ni les organisateurs qui ne connurent aucun "bouillon".

Les dirigeants du comité organisateur entamaient les contacts avec les managers parisiens des vedettes très tôt dans l'année, voire même dans les semaines qui suivaient la fête. Cette hâte permit souvent de préparer à moindre frais des plateaux de qualité. L'exemple de l'année 1971 en est la meilleure preuve : lors de la signature du contrat, Michel Sardou débutait. Dans les mois qui suivirent, il aligna deux tubes, "Les bals populaires" et "Mourir de plaisir". Immédiatement, sa popularité monta en flèche... et son tarif également. Mais le contrat était signé et nul ne le dénonça, malgré le cachet peu mirobolant.



La foule sur les pentes du Raden.

Anecdote significative : il était prévu que Sardou soit la "vedette américaine", c'est-à-dire la première partie du groupe "Les compagnons de la chanson". Or, il eut un tel retard que le groupe dut commencer son tour de chants. Sardou, une fois sur place, devint le clou du spectacle. Et tout le monde de s'interroger sur la susceptibilité de la vedette : retard volontaire ou non ?

#### *Une organisation sans faille*

Afin de promouvoir les fêtes du Raden, un comité d'organisation influent et efficace encadrait jusqu'à 150 personnes.

Ces volontaires n'étaient en effet pas de trop pour organiser ces rassemblements drainant plusieurs milliers de personnes chaque année (7 000 spectateurs en 1971 et 1972). À noter que chaque famille de Plouvien se sentait mobilisée par la préparation de la fête et avait au moins un de ses membres dans les bénévoles présents qui avaient fort à faire : durant la semaine précédente avec l'aide de quelques employés communaux, montage des stands (buvettes, casse-croûte,...), de la scène, sonorisation... et le dimanche, stationnement sur six parkings, entrées, personnels des stands, service d'ordre (notamment commandos anti-resquilleurs)...

La scène était constituée de six remorques agricoles accolées sur lesquelles des menuisiers disposaient une toiture de protection contre les aléas climatiques (mais en onze spectacles, jamais il ne plut) et une arrière-scène où les vedettes se préparaient. Les remorques disponibles étaient parfois rares, période de moisson oblige. Mais la débrouillardise arrangeait les choses.

Les vedettes avaient leurs exigences : en particulier un piano devait être fourni par les organisateurs. En 1969, à 12 heures, ceux-ci s'aperçurent que l'instrument exigé par Serge Lama n'avait pas été livré. Le fournisseur brestois étant fermé, les bénévoles trouvèrent un piano chez un habitant de Plouvien. Mais surprise, il y manquait des touches. Serge Lama ne se démonta pas et, en grand professionnel, il fit son spectacle normalement. Ce que les spectateurs ne surent jamais, c'est qu'il joua en play-back avec une bande-son de piano.

#### *La communication*

Autre vecteur du succès des fêtes du Raden, la presse. Celle-ci était grandement mise à contribution dans les semaines précédant le dernier dimanche d'août et les organisateurs n'hésitaient pas à investir, avec l'aide de nombreux financeurs locaux (entreprises, commerçants...), dans l'achat de pages entières, du Télégramme en particulier, pour annoncer le spectacle.

Bien évidemment, des centaines d'affiches étaient apposées dans le département à destination des nombreux touristes. Et comment ne pas citer l'avion survolant les plages du nord du département la veille du grand jour trois heures durant avec une énorme bande-rolle publicitaire accrochée ?

#### **Le déroulement de la fête**

Les spectateurs arrivaient très tôt dans l'après-midi, la réputation de la fête laissant craindre un envahissement rapide des premiers rangs... et des parkings les plus proches du Raden. Beaucoup de Plouviennois, dans un bon esprit (et aussi à la demande des organisateurs) ralliaient le site à pied, afin de laisser les places de parkings disponibles pour les spectateurs non locaux.

Le programme débutait vers 14 h 30. Selon les années, préalablement au gala, étaient organisées quelques épreuves sportives sur eau ou sur terre qui donnaient souvent l'occasion aux Plouviennois de se distinguer.

Suivaient les "premières parties", chanteurs ou groupes chargés de "chauffer" le public, une occasion aussi de se faire connaître. Certains plus chanceux (ou plus talentueux) ont accédé plus tard au succès : Serge Lama (69), Michel Sardou (71), Yvon Étienne (73).

Afin d'animer les jeux, de présenter les chanteurs et d'entretenir l'ambiance, les organisateurs faisaient appel à des animateurs. Certains ont fait du chemin depuis : par exemple Jean Pol Guguen, ex-Directeur de FR3 Bretagne et maintenant dirigeant de la Cinquième.

Après les festivités, le départ des spectateurs était souvent une foire d'empoigne : malgré des forces de gendarmerie impressionnantes, les embouteillages tardaient à se résorber, les parkings étant situés le long des voies communales étroites. L'on raconte même que les organisateurs prenaient prétexte de ces embouteillages au besoin en les exagérant, pour inciter les spectateurs à rester sur le site épuiser les stocks de casse-croûte, boissons et autres confiseries.

Presque chaque année, le dimanche soir, une soirée dansante était organisée dans une discothèque de la région, manière pour le comité de faire retomber la pression accumulée durant les semaines précédentes sur les bénévoles et aussi pour continuer la fête avec une partie du public. En 69, météo incertaine oblige, un chapiteau pour le spectacle fut loué. Afin de financer cette location, deux bals furent organisés les samedi et dimanche soir : les participants furent surpris de la participation de Serge Lama suite à sa prestation du dimanche après-midi, et de sa simplicité à se mêler à la foule anonyme des danseurs.



Serge Lama pendant son tour de chant.

Et la semaine suivante, l'on démontait les installations. Cette organisation, ce savoir-faire digne de professionnels, la motivation, ne pouvaient aboutir qu'à un spectacle de qualité. Et ce spectacle, chaque année, les Plouviennois l'attendaient avec impatience, et également ces spectateurs venus souvent de toute la Bretagne qui voulaient retrouver l'ambiance de kermesse qui y régnait.

Mais l'aventure prit fin en 1974 : coût prohibitif des spectacles, exigences de confort des vedettes, et surtout une lassitude des organisateurs devant la lourdeur de l'organisation et la difficulté croissante pour motiver encore les bénévoles.

#### **LES VEDETTES DES SPECTACLES**

- 1962 à 1964 : Fêtes champêtres
- 1965 : Les Trois Ménestrels
- 1966 : France Gall - Michelle Bouvier
- 1967 : Marcel Amont - Les Sunlights  
Suzanne Gabriello
- 1969 : Enrico Macias - Serge Lama
- 1970 : Rika Zaraï - Jacques Martin
- 1971 : Les Compagnons de la Chanson  
Michel Sardou
- 1972 : Annie Cordy - Gérard Palaprat  
Line et Willy
- 1973 : Joe Dassin - Il était une fois  
Yvon Étienne
- 1974 : Daniel Guichard - Michelle Torr  
Allanic

Directeur de la publication : Jean-Louis Le Guen.  
Responsable de la rédaction : Christian Calvez.

Remerciements aux correspondants locaux  
du "Télégramme de Brest" et du "Courrier du Léon"  
CLOITRE Imprimeurs : 98 40 18 40